

Groupe de travail 2nd degré du 2 juin 2020

Le groupe de travail du jour a permis de réunir le DASEN, des représentants de l'administration, des représentants du personnel et des principaux de collège. Ce groupe de travail a permis d'aborder des thématiques et des problématiques propres au second degré.

Suite aux décisions annoncées jeudi 25 mai par le Premier Ministre, les collèges de notre département peuvent ouvrir à partir du 2 juin et les lycées le pourront à partir du 8 juin.

Les collèges peuvent accueillir les élèves à partir du 2 juin pour les 6e et 5e. Les lycées ont besoin d'un peu plus de temps pour prévoir l'ouverture et terminer l'élaboration de leur protocole sanitaire.

CHS des établissements :

Pour la mise en place du protocole de rentrée, les CHS (Comité Hygiène et Sécurité) des établissements ont dû être convoqués. Dans les faits, en collège, les CHS sont très peu installés. En lycée, ils sont installés mais à ce jour seul le lycée Courbet ne l'aurait pas convoqué pour la reprise des Lycées.

Les collèges sont passés par les conseils pédagogiques, les assemblées générales puis le protocole a été présenté et voté en conseil d'administration.

Le protocole sanitaire de rentrée est propre à chaque établissement. Les collèges sont dans l'ensemble prêts pour l'ouverture. La situation est plus disparate dans les lycées sur l'avancement de la mise en place des protocoles. Cela est lié à l'annonce tardive de la date de reprise.

La capacité d'accueil d'un établissement doit être adaptée en fonction des possibilités d'entretien des locaux et pas seulement de la présence des enseignants et de la demande des familles. Tous les élèves ne seront pas et ne pourront pas être accueillis.

Collectivités :

- Département : Il y a eu une bonne communication sur les différents sujets comme le matériel (produits adaptés) et les personnels. Cependant des problèmes de sanitaires dans des établissements particulièrement pour le lavage des mains ont été relevés (manque d'accès à des points d'eau dans les sanitaires et ailleurs).
- Pour les lycées : La région n'a pas encore fait reprendre tous les agents, d'où certaines difficultés d'organisation.

Reprise des personnels de l'Education Nationale :

Pour les personnels à risque et/ou vivant avec une personne à risque, ils doivent rester en travail à distance.

Pour les autres, il faut trouver un équilibre entre distanciel et présentiel. **Attention, le distanciel prend beaucoup de temps, il ne faut pas le sous-estimer. Les organisations sont à trouver dans chaque équipe. Les choix sont très différents d'un établissement à un autre.**

Pour les collègues qui interviennent sur plusieurs établissements, il ne peut pas y avoir une seule règle pour tous. C'est du cas par cas, le DASEN ne voit pas la nécessité de ne faire qu'un seul établissement en présentiel. Il faut se concerter pour organiser au mieux les services.

Depuis le début du confinement et de la fermeture des établissements des frais ont été engagés par les collègues pour remplir leurs missions et ils ont dû utiliser leur matériel personnel (y compris pour les AED). Le DASEN annonce qu'une somme est prévue pour les personnels pour les frais engagés (mais il n'a pas encore les informations exactes et ne veut pas s'avancer). Quelque chose est en route au niveau des rectorats : affaire à suivre.

Du côté des élèves

En primaire, au début de la reprise, 11% des élèves du département étaient concernés, ce chiffre est passé à 17% en deux semaines et doit augmenter encore cette semaine.

Selon les sondages, 40% des élèves de 6^e et 5^e reviendraient dans les collèges. Il faudra suivre ces chiffres de près pour adapter les organisations.

Les appels et la gestion des absences pour la reprise va poser des soucis aux équipes de vie scolaire.

L'ouverture des CDI entraîne des difficultés de désinfection des locaux et des livres. Certains collèges ne les ouvriront qu'aux adultes pour récupérer des livres d'autres les laisseront fermés complètement.

Restauration scolaire :

La plupart des collèges pourront ouvrir les restaurations scolaires. Certaines ont organisé jusqu'à trois roulements pour pouvoir assurer les préconisations sanitaires. Dans certains établissements, la restauration s'effectuera sous la forme de plateau froid ou de repas fournis par un traiteur. La dimension des cantines est un problème dans certains établissements pour respecter le protocole.

Il n'y aura pas d'ouverture des internats par manque de personnel technique suffisant pour l'entretien des locaux.

Transport :

Le DASEN précise que le transport scolaire est assuré dès maintenant pour les collèges et à partir du 8 juin pour les lycées. Les mesures barrières y seront bien évidemment appliquées mais cela ne devrait pas poser de problèmes avec le nombre d'élèves concernés.

Les voyages scolaires :

Habituellement ils sont à budgétiser en juin et vu le nombre très important d'inconnues sur la situation à la rentrée prochaine (Fermeture des frontières, protocole sanitaire pour les bus etc.) il est préférable, selon le DASEN, d'attendre le premier trimestre de la prochaine année scolaire pour avoir une meilleure approche de la situation sanitaire et des conditions de voyage.

Le port du masque :

Il faut se référer au protocole sanitaire et pour le DASEN il n'y a pas lieu au droit de retrait car maintenant les établissements sont équipés pour mettre en place correctement le protocole sanitaire. Les masques sont arrivés en quantité suffisante et d'autres livraisons sont attendues. Des masques ont aussi été réceptionnée pour les élèves.

Le port du masque est obligatoire pour l'enseignant. Cependant, depuis la parution de l'article 36 du décret du 31 mai, ce n'est plus obligatoire ***pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins 1 mètre des élèves.***

Selon le protocole, les élèves doivent les porter quand les distances ne peuvent être respectées. Ils devraient donc pouvoir les enlever en classe mais il vaudrait mieux le garder si possible. Il faudra bien insister sur la manière de mettre et d'enlever le masque pour respecter les consignes sanitaires. Selon le DASEN, le masque sera un geste civique pour protéger les autres.

Cependant vu que nous arrivons dans une période où les températures sont en hausse pour limiter le désagrément du masque à cause de la chaleur il faut en tenir compte pour l'organisation des salles et leurs choix.

EPS :

L'ouverture des gymnases, leur entretien et leur disponibilité pose des questions. Il faut se rapprocher des chefs d'établissements pour voir avec la collectivité qui gère les locaux et leurs capacités d'ouverture.

Qu'en est-il de la mise en place des 2S2C dans le second degré ?

Il y a eu une communication du rectorat pour la mise en place des 2S2C mais ce n'est pas une priorité dans le second degré d'après le DASEN vu la conjoncture actuelle et pour les quelques semaines qu'il reste. L'objectif du dispositif est d'accueillir des élèves au-delà des capacités d'accueil des établissements, cela est plus important pour le premier degré. Il y a une crainte des professeurs d'EPS d'une généralisation du dispositif pour « remplacer » l'EPS. Dans certains établissements, les principaux ne souhaitent pas la mise en place des cours d'EPS mais demandent aux enseignants d'EPS de coordonner les 2S2C. Il n'y a pas d'objection à la mise en place de l'EPS par la DSDEN.

Perspective de la rentrée de septembre

Le DASEN n'envisage pas une école basée sur le volontariat des élèves à la rentrée, qui serait pour lui une rétrogradation des conditions de scolarisation. Le 100% à la maison pour les élèves ne pourra pas se faire sur le long terme à la rentrée.

Si on venait à poursuivre à la rentrée il faudrait trouver d'autres modalités d'organisation pour la continuité pédagogique. Le calcul du temps de travail en distanciel est difficile.

Nous vivons une nouvelle situation qui se révèle et qui pourrait réapparaître à l'avenir, d'où la nécessité d'anticiper la rentrée de septembre.

Bilan

Il faut articuler les CHSCT-D avec le CHSCT-A. Le DASEN est d'accord pour avoir du dialogue dans le département mais il ne faut pas avoir de visions divergentes avec le niveau académique.

Il est prêt à réunir à nouveau ce groupe de travail pour voir l'avancement du retour et les problématiques qui se poseront

Après une reprise échelonnée des écoles élémentaires et maternelles dans notre département, c'est au tour des collèges de reprendre le chemin de l'école.

La discussion nous a permis de voir que les situations sont très variées d'un établissement à un autre, malgré l'application d'un même protocole sanitaire, les mises en œuvre sont bien différentes.

Il faudra suivre de près la situation dans les collèges et les lycées, n'hésitez pas à nous faire remonter les réalités sur le terrain de cette reprise.

Isabelle LEGLISE et Emilie LAPORTE vos représentantes SE-UNSA 90 pour le CHSCT 2nd degré